

**CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 72'000.- DESTINÉ À L'ACQUISITION  
D'UN VÉHICULE DE PIQUET POUR LES COMPAGNIES DES SAPEURS-POMPIERS  
DES COMMUNES DE BARDONNEX ET PERLY-CERTOUX**

Considérant,

- la réforme « Sapeurs-pompiers XXI », élaborée par la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP) et le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève et acceptée par l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG),
- la répartition des compétences entre les pompiers volontaires et les professionnels du SIS,
- l'objectif de limiter l'augmentation des charges des deux communes partenaires que sont Bardonnex et Perly-Certoux,
- l'accord des autorités de la commune de Perly-Certoux pour un financement conjoint de cet investissement ainsi que la couverture de la moitié des charges de fonctionnement,
- l'article 30, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

**DÉCIDE**

**À l'unanimité, soit par 15 voix pour :**

1. D'acquérir un véhicule de piquet ainsi que l'équipement nécessaire afin d'assumer la tâche de piquet prévue par l'organisation des secours.
2. D'ouvrir au maire un crédit d'investissement de CHF 72'000.- destiné à cette acquisition, dont à déduire un montant de CHF 36'000.- qui sera assumé par la commune de Perly-Certoux.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimé à 2020.
5. D'autoriser le maire à contracter, si nécessaire, un emprunt afin de permettre cette acquisition.
6. De faire dépendre cette acquisition au vote favorable du Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux pour sa participation de CHF 36'000.-.
7. L'attribution au fonds de décoration devra être enregistrée, lors du bouclage des comptes, selon les dispositions comptables applicables

Bardonnex, le 26 novembre 2019

Benoît GAUD, Président

